

CORRECTION du DM 1

GEOGRAPHIE

031023

barème : 2 – 2 – 1 – 2 – 1 – 2

questions 1, 2 et 3 p 67, questions 6, 7 et 8 p 69

1 – Le document 1 est une infographie datant de 2018, parue dans *les Echos*. Les données fournies concernent Paris, mais aussi les PIB des grandes régions métropolitaines de l'UE ainsi que les premières villes AirBnB. Le doc 2, quant à lui, est un extrait de manuel sur les »18 régions françaises » par E Janin, paru en 2017, abordant la question de l'attractivité de Paris.

La métropolisation est visible dans ces données, en effet, le fait que Paris soit au premier rang pour la population et les emplois n'est pas le plus significatif. En revanche qu'elle soit première dans les dépenses de R&D, pour le nom de cadres qualifiés et pour les étudiants correspond parfaitement aux caractères d'une métropole de rang mondial dans laquelle se concentrent des fonctions de commandement. Les données suivants confirment cela, la 1ere place pour le PIB des régions métropolitaines en Europe, et la 2eme place pour AirBnB. Le doc 2 donne également quelques chiffres montrant cette première place : le nombre de congrès, la surface pour le tourisme d'affaires, les 12 millions de visiteurs...

2 – Le texte d'E. Janin précise les critères qui font de Paris une métropole attractive : stabilité politique(d'où les inquiétudes lors des manifestations des Gilets Jaunes en 2018, et le report de la visite de Charles III lors des manifestations récentes de l'été 2023), sécurité juridique et la concentration des infrastructures. Le texte ajoute la qualité de vie, ou plutôt le style français de vie : restaurant, lieux de loisirs et de promenade, lieux culturels... Un autre élément , plus conjoncturel celui-ci, est évoqué avec le Brexit qui a pu pousser des firmes à déménager à Paris ; au moment du texte le Brexit n'était que voté et pas encore mis en place.

3 – Le doc 3 est une photo prise en 2018 à la Défense, le quartier d'affaire situé dans l'ouest de Paris sur le modèles des CBD anglo-saxons. Comme tout CBD, la Défense concentre des bureaux et des sièges sociaux : on y retrouve Orano, Framatome et EDF ainsi que des commerces pour les personnes travaillant sur place.

6 – Le doc 5 est une carte des disparités de revenu sans la région Ile de France remontant à 2018.. On s'aperçoit que certains espaces de la région ont des caractères sociaux bien affirmés : plus riche autour de Versailles dans l'Ouest, moins riche dans le nord et l'est parisien. Le doc 6 est une photo prise sur l'avenue Montaigne en 2015, montrant une voiture de grand luxe, devant une boutique de luxe. Enfin le doc 7 est un article d'une géographe évoquant les inégalités dans la région, paru en avril 2018.

Les inégalités socio-spatiales mises en évidence sont donc d'abord le revenu. Avec un revenu médian de 22 152€, la région est parmi les plus riches de France. Les différences sont particulièrement fortes autour de Paris. La concentration de richesses est visible également sur la photo prise dans quartiers ouest de la ville. Mais ces disparités de revenu correspondent également avec des différences d'équipements et la « détérioration des conditions de transports ». Le texte précise également un phénomène de ghétoïsation avec le refus des communes riches de construire des logements sociaux ;

7 – les conséquences des inégalités sont une fracture spatiale nette entre les quartiers : la gentrification de l'ouest répond à l'appauvrissement de l'est de la région.

8 – Le document 8 est une carte de l'organisation spatiale de la région parisienne, datée de 2011. Le doc 9 est un extrait d'article du géographe Laurent Carroué sur le site Géoconfluences, de mars 2017. Il s'attache à la description du pôle de Paris-Saclay, au sud ouest de Paris.

La métropole parisienne est nettement polycentrique comme le montre la légende qui présente des « pôles multiples » : la carte présente un réseau de pôles d'activités tertiaires qui ont été déplacés du centre pour désengorger le centre de ma capitale. D'autres pôles en lien avec l'environnement apparaissent également. Dans son article, L Carroué évoque le pôle de Saclay comme un des centres d'activités de recherche. Il participe de la dynamique de métropolisation de Paris.